



Voisin qui veut abattre un arbre dans un EBC

Par **fireshadow**, le **16/01/2016** à **23:52**

Bonjour,

Mon voisin vient de me faire part de son intention d'abattre un arbre sur sa parcelle à 4 m de la mienne. Or ça ne nous arrange pas du tout (cet arbre permet de nous cacher du vis à vis de sa maison). En plus, il me semble que cet arbre fait parti d'un espace boisé classé. En a-t-il le droit ? Quels sont les recours possible ?

Merci d'avance à ceux qui pourront me conseiller

Par **amajuris**, le **17/01/2016** à **18:33**

bonjour,

si l'arbre est dans un espace boisé classé dans le PLU, votre voisin doit faire une déclaration à la commune.

le refus de la commune doit être motivé.

salutations

Par **talcoat**, le **18/01/2016** à **21:29**

Bonjour,

Le classement en ESB signifie l'interdiction de changer le mode d'occupation des sols de cet espace et soumet toute coupe ou abattage à autorisation.

Les abattages procèdent d'interventions ponctuelles et occasionnelles le plus souvent motivées par un aléa (suite tempête, maladie de l'arbre...).